

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 54 (1916)
Heft: 9

Artikel: Discrédition forcée
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-211960>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dividualités à récompenser d'un beau labeur, David, Bocion, par exemple. Nos peintres, hélas ! sont si peu nombreux — parce qu'ils furent si peu encouragés — que Lausanne pourrait, sans modifier outre mesure son plan d'extension, leur offrir « un petit bout de rue, » ne fût-ce que par amour-propre et pour montrer qu'elle sut plus ou moins apprécier leurs efforts et leurs œuvres.

Il est facile, vous le voyez, de réunir une douzaine de noms méritant notre hommage ; et, peut-être, le choix en serait-il plus judicieux et plus intéressant que telles abstractions ou telles réminiscences, celles-ci demandant un commentaire parfois difficile, celle-là ne demandant rien, parce que leur banalité même les rend muettes.

UN VIEUX LAUSANNOIS (Marc Christin).

UNE BELLE PEUR

On se souvient qu'il y a deux semaines, un dimanche soir, toute la population était en émoi. Il y avait de quoi. Un zeppelin avait poussé l'audace jusqu'à venir survoler notre doux pays romand, peu tendre, il est vrai, aux charmes de la « Kultur ».

Le corsaire aérien avait stationné un moment sur Lausanne ; on avait vu ses feux avant et arrière, alternativement éteints et allumés ; des signaux, sans doute. Puis, il avait semblé poursuivre sa route du côté de Genève. Bien des citadins ne dormirent que d'un œil, cette nuit-là.

D'incorrigibles sceptiques, de ces esprits forts qui ne veulent jamais se rendre à l'évidence, prétendaient qu'il n'y avait pas plus de zeppelin dans notre ciel que de requins dans le Léman ; que ce n'étaient que deux planètes, Jupiter et Vénus, opérant une conjonction prévue par les astronomes.

Les astronomes ! Et allez donc ! Des gens qui sous prétexte que le ciel est leur domaine se permettent d'ignorer tout des choses de la terre, et qui ont le don, agaçant, de faire voir les étoiles à leur prochain.

De simples mortels, gens rassis, gens de bons sens, voyant les choses comme elles sont et pour ce qu'elles sont, et qui avaient des jumelles, encore, assuraient pourtant que c'était bien un « zeppelin ». Si le temps avait été un peu plus clair, elles eussent pu fort bien indiquer, comme le disait un de nos confrères, le nombre des passagers de l'aéronef et l'âge de son commandant.

Que diable veulent faire contre cela, les astronomes et tous leurs grands équatoriaux !

Bref, zeppelin ou planète, l'incident a donné sujet à la ballade que voici, en vers de facture un peu libre, que veut bien nous adresser un de nos abonnés de Genève.

Ballade pour demander pardon aux étoiles.

Il en advint une bien bonne :

— Zeppelin !... crie-ton, un soir,
De Saint-François à la Riponne ;
Et Lausanne sortit pour voir...
C'était, dans le firmament noir,
Vénus et Jupiter, sans voiles,
Qui passaient, beaux de nonchaloir !...
— Ah ! n'insultons pas les étoiles.

Pour Jupiter, noble personne,
C'était un vrai coup de boutoir ;
Il tient la foudre, il gronde, il tonne,
Mais jamais ne ferait pleuvoir
Le feu, la mort, le désespoir
Sur les berceaux et près des poèles,
Comme un zeppelin d'abattoir !...
— Ah ! n'insultons pas les étoiles.

Quant à Vénus, chère mignonne,
De la beauté, parfait miroir,
— Il faudra bien qu'on nous pardonne —
Ta lumière est un encensoir

Qui répand l'amour et l'espérance,
Et l'on te prenait pour un squale !
Nous étions fous, sans le savoir...
— Ah ! n'insultons pas les étoiles.

Envoy.

Amis, rentrons dans le devoir,
Sur cette erreur, tisons la toile,
Fermons le livre, à deux fermoirs,
Et n'insultons plus les étoiles.

Félix BRAUN.

LA VILHIE BREDJU PÈ LOZENA

DEMANDO PASSÀ, VO Z'È RACONTÀ QUINTA BALLA
FITA LÀI AVÀI Z'U PÈ LOZENA, ET QUE L'AVANT
ASSEYÀ LA POMPA ET FÉ LA PARARDA DEIN LA
VELA.

DU TSI NO, ON LÀI È TI Z'U PO VÈRE CLLIA REPRE-
SEINTACHON, ... ET LA VILHIE BREDJU LÀI ÈTA ASSEBÎN
AVOUÉ SON PANÀI À COUVÉ.

QUAND LÈ QUE FU ARREVÂYE ÂO BET DE LA TSER-
RÂIRE, QUEMET L'ETÀI DE LA PART DE GAUTSE, ION DÀI
Z'AGENT LÀI FÀ DINSE :

— PASSEZ À DROITE.

LA VILHIE BREDJU NE SAVÂI PAS CEIN QUE CEIN
VOLIÂVE À DERE ET IE REPOD DINSE :

— QUEMET DITE-VO ?

L'AGENT LÀIVE ON BOCON LA MAN PO LÀI MONTRÀ
L'AUTRA TSERRÂIRE :

— PASSEZ À DROITE ! QUE LÀI FÀ ONCORA.

— EH ! MON DIEU A-TE POSSIBLO, FAUT PAS VO
FOTRE EIN COLÈRE. VO Z'ÎLE QUASU PO MÈ BAILLI ON
COUP DE POEING ! LÀI VÉ.

LA VILHIE BREDJU ET SON PANÀI S'EIMBANTSANT
VÈ L'AUTRA TSERRÂIRE.

— TÈ RONDZÂI, SO DESAI LA VILHIE, ELLI CORPS
L'ETÀI PO MÈ FIBRE.

ON BOQUENET PE LÈVÈ SÈ TRAOVE AVOUÉ LA MÈRE
CREBLLION, ET LÀI RACONTE CEIN QUE LÀI ETÀI ARREVA :

— PEINSÂ-VO VÀI, QUE LÀI DIT. ELLI L'ACHOMA-
FOU M'A BO ET BIN FOTU ON COUP DE POEING.

EIN A PAS FALIU MÈ À LA MÈRE CREBLLION PO RA-
CONTÀ À LA ZABF QUE LA VILHIE BREDJU L'AVÀI ETÀI
SERGUEGNA ON TOT FIN ET QUE L'AVÀI ON BRÉ TOT
PLIEIN DE MOLÂN. L'AFFÈRE N'È PARDIEU PAS RESTÀIE
DINSE : LA ZABI L'A DE QUE LA VILHIE BREDJU L'AVÀI
ETÀI BO ET BIN PTOUANHÔU. OUN' AUTRA FEMMA L'AVÀI
VUSSA QUE LÈ Z'AGENT LÀI CHAUTAVANT DESSU À PÎ
DJEINT. OUN' AUTRA : QUE LÈ BOUÎ LÀI ÈTANT SAILLÀI
DAU VEINTRO. OUN' AUTRA ONCORE : QUE SAGNIVE
TANT QUE LA TSERRÂIRE ÈTÀI RODZÈ TANT QU'A LA GÀRA.
OUN' AUTRA RACONTÀVE MIMAMEINT QUE L'AVÀI ÈTÀI
ÈMIETTÀIE QUEMET SE ON LA VOLIÂVE BAILLI ÀI DZEN-
NELHIE, ET CÈTÈRA, ETCÈTÈRA.

MÀ QUAND LO NÉ FUT QUI ET QUE TOT LO VELADZO
DÈVESÀ DE CLÌ MALHEU, CÔ ÈTE QU'ON VÀI RAR-
REVÂ : LA VILHIE BREDJU ET SON PANÀI À COUVÉ,
SEIN MÈ DE MAU QU'ON ÈPÀO ON DZO DE NOCE. L'A
FALIU LÀI REDERE TOT CEIN QUE LÈ DZEIN L'AVANT
RACONTÀ SU SON COMPTO ET LA VILHIE FASÀI :

— L'ANT BIN ON BOQUENET FÉ DÀI GROS LAU, MÀ,
FÀ REIN, PÈ ELLI LOZENA LÀI A ZU ON MOMEINT QUE
PÈTÀVO MINÇO.

MARC A LOUIS.

CHAPEAU BAS, DEVANT LE DRAPEAU !

Nous autres, Romands, sommes d'autant bons patriotes que nos Confédérés. Nous ne permettons à personne d'en douter. Mais, il faut avouer qu'il est certaines occasions, toutefois, où nous manquons quelquefois à d'élémentaires devoirs patriotiques. A quoi cela tient-il ? On ne le saurait dire, au juste. Si vous interrogez à droite ou à gauche, on vous répond, de l'air le plus innocent du monde : « On n'y a pas pensé » ou bien : « On n'a pas osé ; on se gênait ».

Ce n'est pas là une excuse acceptable. Il faut y penser ! Il faut oser ; il n'y a pas de gêne qui tienne ! Ainsi, par exemple, il faut penser à se découvrir au passage du drapeau de la patrie ; il faut l'oser aussi. Nous ne voulons pourtant

pas nous faire rappeler à cet élémentaire devoir patriotique, comme un gosse à qui l'on donne une leçon, méritée, de politesse : « Veux-tu bien ôter ton bonnet, petit malappris ! »

Ah ! sans doute, on pourra objecter que le drapeau suisse n'a plus, pour certains citoyens, peu démonstratifs, le prestige que toujours devrait avoir le symbole de la patrie. C'est peut-être bien parce qu'on en a toléré un usage abusif. Il ne serait assurément pas superflu qu'une décision officielle intervînt, pour interdire une bonne fois l'emploi du drapeau national comme attribut distinctif des hôtels, casinos, restaurants, crêmeries, cafés, etc., à l'exception des jours de fête.

Dans notre beau pays, les couleurs de la patrie sont, en quelque sorte, un indicateur infaillible pour le promeneur ou le touriste en quête de quelque lieu où il puisse trouver asile ou se restaurer. Ce n'est pas admissible. Que les hôtels, restaurants, crêmeries, cafés, trouvent autre chose, ce qu'ils voudront, pour se signaler à l'attention de la clientèle, mais qu'ils n'empruntent plus, pour cela, le symbole de la patrie. Il a un autre rôle. Ne confondons pas.

Aussi souscrivons-nous pleinement aux lignes suivantes publiées, il y a quelque temps, par l'un de nos journaux.

« Notre drapeau suisse, comme tous les drapeaux, du reste, n'est pas un emblème ; c'est la chair et le sang de notre patrie, c'est la patrie elle-même.

» Voici la véritable notion du drapeau.

» Exagérons-nous en disant qu'elle est ignorée dans notre pays ?

» En Suisse, seulement, on peut voir défiler dans les rues le drapeau suisse sans que personne ne lève respectueusement son chapeau ; dans tous les autres pays du monde, chacun se découvre devant sa bannière nationale.

» Personne n'a le droit de commander au drapeau suisse.

» Pourquoi méconnaissons-nous si complètement nos devoirs envers notre drapeau, et, dans un cas récent, envers un drapeau étranger, sinon parce qu'on nous parle toujours de l'emblème,

» L'auteur de l'attentat contre la bannière allemande croyait certainement aussi ne s'attaquer qu'à un emblème, alors qu'en fait son insulte s'est adressée à une nation entière dans son essence la plus parfaite.

» Exirpons donc du peuple suisse cette fausse idée de simple emblème et lorsque nous rencontrons le drapeau fédéral, découvrons-nous, c'est la patrie, c'est notre chair et notre sang. »

Un veuf « façon ».

De sa défunte femme, au prochain cimetière, Marc avait précédé le pèlerinage. Rentré dans sa maison, un obligant beau-frère Lui dit : — Vous êtes las et malade, je crois, Car d'un pareil chagrin un veuf devient malade. — Moi, malade ?... moi, las ?... mon cher, n'en croyez rien :

Cette petite promenade

Au contraire, m'a fait grand bien.

Discretiōn forcēe. — M. *** aurait tout à gagner à s'en aller consulter M. Petoud, professeur de calligraphie ; son écriture est absolument illisible.

Il adresse l'autre jour une carte postale à l'une de ses filles, qui habite Paris. Il la signe d'une initiale familière.

La concierge de la maison, en remettant la carte à la destinataire, lui fait :

— Mam'zelle, voici une carte de M'sieu vot' papa.

— Comment savez-vous que cette carte vient de mon père, elle n'est pas signée ?

— Oh ! pour ça, c'est sûr qu'elle est de lui ; c'sont les seules que j'puisse pas lire.